



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE DE DROIT
DE LA SORBONNE

**Septembre
2016**

N° 140

**BULLETIN DU
DÉPARTEMENT
DE DROIT
INTERNATIONAL
ET EUROPÉEN**

École Doctorale de Droit de la Sorbonne
<http://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/eds/>



Bulletin du Département de droit international et européen Septembre 2016 – n° 140



<i>Actualités du Département</i>	4
<i>INSCRIPTION EN 1^{RE} ANNÉE DE DOCTORAT : ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017</i>	4
<i>RÉINSCRIPTION EN DOCTORAT : ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017</i>	4
<i>RÈGLES DE SOUTENANCE DE THÈSE POUR L'ANNÉE 2016</i>	5
<i>COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU DÉPARTEMENT DU JEUDI 8 SEPTEMBRE 2016</i>	5
<i>SÉMINAIRE DE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</i>	8
<i>Thèses soutenues</i>	10
<i>ELISE DANIEL</i>	10
<i>Conférences, colloques et séminaires</i>	11
« <i>SURVEILLANCE NUMÉRIQUE ET CYBER ESPIONNAGE : PERSPECTIVE FRANCO-ALLEMANDE</i> »	11
« <i>LE DROIT ÉTRANGER À L'ÉPREUVE DES CONTRÔLES DE CONSTITUTIONNALITÉ ET DE CONVENTIONNALITÉ</i> ».....	11
« <i>ÉTAT DE DROIT ET DISPOSITIFS JURIDIQUES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME</i> ».....	12
« <i>DU MARCHÉ COMMUN AU GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE, L'UNION EUROPÉENNE, LE DROIT ET LE LIBRE ÉCHANGE</i> »	12
« <i>LA NEUTRALITÉ</i> »	12
<i>INTERPRETING LAW – THE ROLE OF JUDGES IN CONTEMPORARY DEMOCRACIES</i>	12
« <i>LEGAL INTERPRETATION AND LEGAL THEORY</i> ».....	13
« <i>L'UNION EN QUÊTE DE DÉMOCRATIE(S), REGARDS DÉMOCRATIQUES CROISÉS</i>	13
« <i>QUE MANGER ? PRATIQUES, NORMES ET CONFLITS ALIMENTAIRES</i> ».....	13
<i>Bourses et prix</i>	14



<i>PRIX DE THÈSE DE L'ORDRE DES AVOCATS AU CONSEIL D'ÉTAT ET À LA COUR DE CASSATION POUR L'ANNÉE 2015</i>	14
<i>PRIX DES ÉTUDES DE GENRE 2016 DE LA VILLE DE PARIS</i>	14
<i>PRIX HUNGARICA 2016</i>	15
<i>Offres de formation, d'emploi, de stage</i>	16
<i>VACATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE DE DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN</i>	16
<i>VACANCY - EXPERIENCED RESEARCHER IN EU LAW</i>	16
<i>MAX PLANCK INSTITUTE – INTERNSHIP PROGRAMME</i>	17
<i>Aides à la mobilité du Département</i>	19
<i>Bibliothèques et salles de travail</i>	19
<i>BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES</i>	19
<i>CENTRE DE RECHERCHE DE DROIT INTERNATIONAL</i>	19



Actualités du Département

Inscription en 1^{re} année de doctorat : Année universitaire 2016-2017

Les premières inscriptions en doctorat à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne s'effectuent chaque année sur le site internet de notre Université entre **le 1^{er} septembre et le 15 novembre** (dossier SESAME).

Les candidats à une 1^{re} inscription en doctorat au sein du Département de droit international et européen de l'École doctorale de droit de la Sorbonne (EDDS) sont priés de suivre la procédure indiquée à l'adresse suivante :

<http://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/edds/inscriptions-et-reinscriptions/>

Réinscription en doctorat : Année universitaire 2016-2017

Les documents suivants doivent être remplis et renvoyés par courriel ou déposés au Département :

- **Le formulaire de réinscription**
- **le document d'état d'avancement de la thèse**
- **le questionnaire de l'EDDS**

Vous pouvez télécharger tous ces documents à partir du site de l'EDDS :

<http://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/edds/inscriptions-et-reinscriptions/>

Après accord et transmission, votre Département de rattachement vous délivrera par courriel, un laissez-passer qui vous permettra de payer vos droits d'inscription.

Une fois le laissez-passer obtenu, connectez-vous à l'adresse suivante pour finaliser votre inscription:

<https://reins.univ-paris1.fr/>

Le paiement des droits devra être effectué au Centre Pierre Mendès France (Faculté de Tolbiac) à l'adresse suivante :

Service des inscriptions administratives

90, rue de Tolbiac

11^{ème} étage / tour C / Bureau C11 02

75013 Paris

Tel: 01 44 07 89 74/86 21

Ouverture : De juillet à mi décembre du Lundi au Vendredi : 9h30 à 15h

Un nouveau service numérique pour finaliser l'inscription administrative a été mis en place, le service PJWEB. Ce service vous donne la possibilité de transmettre les pièces justificatives nécessaire à l'inscription administrative de manière dématérialisée et d'effectuer le suivi de l'état d'avancement de l'inscription en ligne sur le site suivant :

<http://pjweb.univ-paris1.fr/>

Éléments d'information devant figurer dans l'état d'avancement de la thèse :

- recherches effectuées ;
- état de la bibliographie ;
- plan de thèse ;
- parties rédigées ;
- calendrier prévisionnel d'avancement jusqu'à la soutenance.

RAPPEL :

Les demandes de réinscription doivent être communiquées
au Département (et non pas au Service des thèses)
IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 NOVEMBRE 2016

Règles de soutenance de thèse pour l'année 2016

Conformément à la décision de la commission de la recherche du 3 février 2015 rappelant les règles de soutenance de thèse, il est impératif que les doctorants souhaitant soutenir leurs thèses en 2016, obtiennent leur autorisation de soutenance avant **le 31 octobre** de l'année en cours afin de ne pas payer des frais de réinscription pour l'année universitaire 2016-2017.

Compte rendu de la réunion du Conseil scientifique du Département du jeudi 8 septembre 2016

Présents : Hervé ASCENSIO, Sylvain BOLLÉE, Evelyne LAGRANGE, Philippe MADDALON, Étienne PATAUT, Patrick THIEFFRY, Pascal de VAREILLES-SOMMIÈRES.

Le secrétariat de la séance est assuré par Ognyan ATANASOV.

La séance est ouverte à 09h10.

M. le Professeur Pataut remercie les membres présents à cette réunion. Il rappelle que le Département de droit international et européen a la possibilité d'attribuer sept contrats doctoraux. Les candidatures adressées au Département sont au nombre de quatorze. La première tâche du Conseil, réuni ce jour-là, est donc d'auditionner les candidats. Ils seront invités à présenter leurs projets de thèse, par ordre alphabétique. Monsieur le Professeur Pataut informe toutefois les membres du jury que la première candidate, Madame Lisa AERTS, sera en retard car elle présente également sa candidature devant le Conseil du Département de droit comparé qui se réunit au même moment. Lorsque le candidat envisage de faire une thèse sous la direction de l'un des membres présents à la réunion, ce dernier sera prié de quitter la salle, afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Tous les candidats ont communiqué à l'avance aux membres du Conseil un résumé de leurs projets de thèse, accompagné d'un *curriculum vitae*, d'une lettre de présentation, et d'une lettre de soutien de la part de leurs directeurs de recherche potentiels.

PREMIÈRE PARTIE : ATTRIBUTION DES CONTRATS DOCTORAUX

Ont été ainsi entendus :

Vincent BASSANI

Projet de thèse : *Autonomie de l'ordre juridique de l'Union européenne et arbitrage d'investissement*

Sous la direction de Monsieur le Professeur Maddalon.

Paul BONVIN

Projet de thèse : *Les transferts horizontaux de compétences entre Etats*

Sous la direction de Madame le Professeur Lagrange.

Julie ESQUENAZI

Projet de thèse : *Accès au juge et égalité des armes dans le contentieux civil et commercial international*

Sous la direction de Monsieur le Professeur Bollée.

Nikoleta GEORGAKOUDI

Projet de thèse : *Les compétences exclusives en droit international privé*

Sous direction de Monsieur le Professeur Pataut.

Ramzi GHANNOUCHI

Sujet de thèse : *La question linguistique dans l'application des normes internationales*

Thèse déjà entamée sous la direction de Monsieur Prezas.

Lisa AERTS

Projet de thèse : *La distinction entre le droit privé et le droit public en droit international privé à l'épreuve des relations internationales économiques privées*

Sous la codirection de Monsieur le Professeur Pataut et Monsieur le Professeur Sorel.

Alexis HUSSER

Projet de thèse : *La « situation personnelle » dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne*

Sous la direction de Madame le Professeur Barbou des Places.

Camille JODRY

Projet de thèse : *Quelle approche pour l'Union européenne en matière spatiale ?*

Sous la direction de Monsieur le Professeur Maddalon

Laureline KERGUERIS

Projet de thèse: *L'appréhension d'ordres juridiques non étatiques en droit international privé*

Sous la direction de Monsieur le Professeur Heuzé

Guillaume PINCHARD

Projet de thèse : *Réserves aux traités et ordres juridiques étatiques*

Sous la direction de Madame le Professeur RIVIER.

Estelle RICHEVILAIN

Projet de thèse: *L'articulation des autorités nationales, européennes et internationales en matière de régulation bancaire et financière*

Sous la codirection de Monsieur le Professeur Sorel

Chloé SUEL

Projet de thèse : *L'intégration de l'ordre juridique européen à l'épreuve de la juridiction unifiée du brevet*

Sous la direction de Monsieur le Professeur de Vareilles-Sommières

Domencio VIGGIANI

Projet de thèse: *La libre circulation des données numériques en droit de l'Union européenne*

Sous la direction de Madame le Professeur Barbou des Places

Madame Cecile de Caunes (projet de thèse : *La contestation de la dette en droit international : regards sur la révolution haïtienne*, envisagé sous la direction de Madame la Professeure Jouannet) ne s'est pas présentée aux auditions.

A l'issue des auditions, le Conseil a décidé de proposer l'attribution d'un contrat doctoral à (par ordre alphabétique) :

Madame Lisa AERTS
Monsieur Vincent BASSANI
Monsieur Paul BONVIN
Monsieur Alexis HUSSER
Madame Laureline KERGUERIS
Madame Estelle RICHEVILAIN
Madame Chlé SUEL

Le Conseil a établi également une liste d'attente complémentaire composée des personnes suivantes, par ordre de classement :

1. Madame Camille JODRY
2. Monsieur Guillaume PINCHARD
3. Madame Nikoleta GEORGAKOUDI

Pause déjeuner : de 14h15 à 15h30.

SECONDE PARTIE

Les représentants des doctorants Messieurs Etienne Farnoux, Yoann Pré et Rami Torjemane ont rejoint la réunion.

1. Inscriptions et réinscriptions dérogatoires

Le Département a été saisi d'une demande de première inscription en thèse de la part de Madame Priscilla MERABTI. Elle nécessite l'approbation du Conseil car l'étudiante vient d'un Master 2 professionnel (*Droit du commerce international*). Madame Merabti souhaiterait rédiger une thèse intitulée *La notion de sentence arbitrale en arbitrage commercial international* sous la direction de Monsieur le Professeur Bollée. Ce dernier soutient fermement sa candidature. Le Conseil approuve cette première demande.

Madame Natalia CASTRO NINO souhaiterait se réinscrire en septième année de doctorat. Elle rédige une thèse sous cotutelle franco-colombienne intitulée *Le dommage collectif et sa réparation en droit international*. Sa directrice à l'Université Paris 1 est Madame le Professeur Lagrange. Madame Lagrange soutient cette demande de réinscription en indiquant aux membres du Conseil que Madame Castro Nino effectue un travail très réfléchi et approfondi et que la rédaction de sa thèse avance bien. Le Conseil valide cette demande de réinscription.

Monsieur Jamsheed PEEROO demande sa réinscription en douzième année de thèse. Le Conseil avait refusé la réinscription en thèse de Monsieur PEEROO il y a trois ans au motif que son état d'avancement n'était pas satisfaisant. Monsieur PEEROO a toutefois contacté le directeur du Département récemment et l'a informé qu'il avait fini sa thèse. Par conséquent, Monsieur PEEROO prie le Conseil de revoir sa décision et de l'autoriser de se réinscrire en thèse, tout en régularisant ses frais d'inscription pour les années précédentes. Son directeur de recherche, Monsieur le Professeur Mayer confirme que Monsieur PEEROO lui a effectivement rendu le manuscrit de sa thèse et a

adressé une lettre de soutien pour son doctorant à l'attention du Conseil. Le Conseil approuve la demande de réinscription dérogatoire de Monsieur PEEROO.

2. Demande d'aide financière pour la publication d'une thèse

Madame Sophie SIMON ayant soutenu sa thèse au mois de mars 2015 à l'Université Paris 1 a adressé une demande au Département pour une aide financière pour la publication de son travail. Au-delà de ce cas individuel, la question se pose de savoir si le Conseil autorise le Département d'instituer une aide financière en faveur des docteurs souhaitant publier leurs thèses. Compte tenu du budget très limité du Département et du nombre incertain des demandes de ce type, le Conseil estime que le Département risque de se retrouver dans une situation dans laquelle il ne pourra pas assumer un tel engagement. Au lieu d'attribuer des aides ponctuelles, le Conseil préfère alors instituer deux prix de thèse annuels d'un montant de 1000 euros destinés à contribuer au financement pour la publication des deux meilleures thèses soutenues en droit international, public ou privé, ou en droit de l'UE.

3. Présentation du nouvel arrêté fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat du 25 mai 2016.

Monsieur le Professeur Pataut a présenté aux membres du Conseil le nouvel arrêté concernant les études doctorales, adopté le 25 mai 2016. Ce texte préconise, entre autres, la mise en place d'un comité de suivi qui doit veiller au bon déroulement du cursus des doctorants et des avancées de leur recherche. Les membres du Conseil se sont interrogés sur la nécessité de mettre en place de tels comités, compte tenu du fait que le Conseil scientifique du Département a déjà l'habitude de se réunir une fois par an afin justement d'examiner les demandes de réinscription des doctorants et de porter un regard sur le rythme d'avancement de leurs travaux. Un large débat s'engage à ce sujet.

En vertu de l'article 18 du nouvel arrêté, le directeur de thèse peut participer au jury de soutenance de son doctorant, mais ne doit pas prendre part au vote de la décision finale concernant la soutenance. En vertu de l'article 19 l'admission ou l'ajournement du candidat est prononcé après la délibération du jury. Cette disposition ne fait plus référence aux différentes mentions pouvant être attribuées au candidat lors de son admission. Toutefois, le texte n'exclut pas la possibilité que les établissements accrédités à délivrer des diplômes de doctorat continuent, s'ils le souhaitent, à attribuer des mentions aux candidats à un tel diplôme. Il est décidé, au moins à titre conservatoire, de continuer à délivrer des mentions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h05.

Séminaire de prise de parole en public

Le Département de droit international et européen et le Département de droit comparé de l'EDDS organisent chaque année un stage de pose de voix au profit de leurs doctorants. Monsieur Christophe Laval, comédien, metteur en scène et professeur, se charge d'assurer cet enseignement.

« L'objectif premier de ces cours est de mettre l'art dramatique au service de votre formation et de votre métier. Votre voix est l'élément principal de conviction auprès de vos interlocuteurs, mais le stress, le manque de confiance en soi, une mauvaise diction, peuvent empêcher votre auditoire de profiter pleinement de la qualité de votre intervention. »

A l'aide de techniques simples, identiques à celles des comédiens professionnels, Christophe Laval vous apprendra à respirer de façon efficace, à poser votre voix sans fatigue, à comprendre et moduler votre phrasé afin de mettre en valeur votre argumentaire et rendre votre discours plus "vivant". En effet, bien souvent, le fait de réciter un discours formel lasse rapidement l'auditoire ...



Vous travaillerez par petits groupes, entre douze et quinze personnes, pour retrouver, grâce à des notions techniques concrètes - "*note ouverte, finale, pré-finale*"- la façon de vous emparer d'un texte et de le rendre vivant comme s'il était le vôtre.

Ce séminaire se compose de six séances. Les cours hebdomadaires débuteront début 2017 et auront tous lieu en salle 409 du centre Malher (9 rue Malher, 75004 Paris) de 16h à 18 h les vendredi du **6, 13, 20 et 27 janvier, 24 février et 3 mars 2017**.

Les doctorants intéressés par ce stage peuvent d'ores et déjà adresser leurs demandes s'inscription à admeddie@univ-paris1.fr L'inscription vaut pour l'ensemble des séances.



Thèses soutenues

Elise DANIEL

La politique opérationnelle de l'Union européenne dans le cadre de la PESC : singularités et cohérences

Membres du jury :

8 juillet 2016, Mention : Très honorable avec félicitations

- **Monsieur Yves BOT**, Avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne
- **Monsieur Jean-Paul JACQUÉ**, Professeur émérite à l'Université de Strasbourg, Directeur général honoraire au Conseil de l'Union européenne
- **Monsieur Philippe MADDALON**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Madame Valérie MICHEL**, Professeur à l'Université Paul Cézanne – Aix-Marseille III (Rapporteur)
- **Madame Eleftheria NEFRAMI**, Professeur à l'Université du Luxembourg (Rapporteur)
- **Monsieur Denys SIMON**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Directeur de thèse)

La Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) est la politique de l'Union européenne qui suscite le moins d'intérêt et le moins d'attention dans la doctrine de droit de l'Union européenne. Ce statut d'enfant-perdu de la doctrine s'explique aisément : la Politique étrangère et de sécurité commune multiplie les singularités, et en tout premier lieu celle d'être généralement présentée comme étant la politique intergouvernementale par excellence de l'Union européenne. La PESC présente également la singularité d'être une politique opérationnelle. Plus de trente opérations civiles et militaires ont ainsi été menées au-delà des frontières de l'Union européenne depuis 2003 et le recours aux mesures restrictives ne faiblit pas. De la même manière, la conduite et la réussite de telles opérations a nécessité tant la mise sur pied d'institutions, d'organes et d'agences que l'établissement d'une base industrielle et technologique de défense et d'un marché intérieur de la défense. Le développement et l'affermissement de cette politique opérationnelle de l'Union européenne ne se sont cependant pas faits sans l'intervention des institutions européennes. Le Parlement, la Commission européenne et la Cour de justice de l'Union européenne exercent, au contraire, un contrôle politique, financier et juridictionnel toujours plus poussé sur cette politique. C'est alors la fin de la singularité de la Politique étrangère et de sécurité commune, laquelle tend à devenir une politique comme les autres et à s'inscrire en cohérence avec le modèle d'intégration de l'Union européenne.



Conférences, colloques et séminaires

« Surveillance numérique et cyber espionnage : perspective franco-allemande »

Le colloque aura lieu les **22 et 23 septembre** à la Maison de recherche à Paris. Celui-ci est organisé dans le cadre du partenariat HeiParisMax, qui regroupe Sciences Po Paris, les Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Ruprecht Karl d'Heidelberg ainsi que l'Institut Max-Planck de droit public comparé et de droit international et en association avec le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne ainsi que le Collège franco-allemand en droit public comparé européen. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire avant le **20 septembre** à l'adresse suivante : cyberdf2016@gmail.com

Cette manifestation vise à réunir de jeunes chercheurs, notamment en droit, travaillant sur les thèmes du cyberespionnage et de la surveillance numérique. Les nombreuses révélations sur ces pratiques depuis 2013 et l'« affaire Snowden » ainsi que leur usage dans le cadre de la lutte contre le terrorisme impliquent un travail de réactualisation de ces thématiques. Ce colloque articulera ainsi certaines des questions juridiques qui se posent dans ce contexte en proposant différents axes.

Le premier axe se concentrera sur l'encadrement juridique des activités de renseignement et de cyberespionnage du point de vue du droit international, européen et national. Ce thème sera l'occasion d'investir plus avant la question de la recherche de l'encadrement juridique des pratiques de surveillance numérique aux échelons nationaux, essentiellement allemand et français, ainsi qu'européen et international. Le deuxième axe s'intéressera aux possibilités de contrôle des activités de surveillance numérique et de cyberespionnage en France et en Allemagne. Ce sera l'occasion d'envisager les différents types de contrôle concrets existants et envisageables pour encadrer les activités de renseignement en France et en Allemagne, qui se divisent de façon suivante : contrôle politique ou parlementaire, contrôle administratif ou constitutionnel, et enfin le contrôle judiciaire. Un dernier axe interrogera la coopération européenne, en privilégiant le rôle joué par le « couple » franco-allemand en matière de renseignements. En effet, le secteur numérique est un des axes importants de la coopération franco-allemande, du développement d'un projet de stockage et de traitement des données en Europe à la recherche d'une politique commune de protection des données personnelles, en passant par la mise en place de bases de données et de moyens de surveillance ciblant particulièrement les personnes liées au terrorisme ou les contenus illégaux sur Internet.

Pour consulter le programme : https://www.univ-paris1.fr/fileadmin/IREDIES/colloque_cyberespionnage_programme-1.pdf

« Le droit étranger à l'épreuve des contrôles de constitutionnalité et de conventionnalité »

La Société de législation comparée en partenariat avec le Centre de droit privé fondamental (CDPF) de l'Université de Strasbourg et l'Université de Reims Champagne-Ardenne, organise un colloque portant sur *Le droit étranger à l'épreuve des contrôles de constitutionnalité et de conventionnalité*. Ce dernier aura lieu le **23 septembre 2016** à la Cour de Cassation, Grande Chambre, 5, Quai de l'Horloge, 75001 Paris.

Informations et inscriptions : gordon.choisel@legiscompare.com



« État de droit et dispositifs juridiques relatifs à la lutte contre le terrorisme »

Lucie Delabie et Mouloud Boumghar, professeurs de droit public, organisent le 30 septembre 2016 à Amiens le colloque international *État de droit et dispositifs juridiques relatifs à la lutte contre le terrorisme : la tension entre mesures exceptionnelles et droit commun*. L'inscription est gratuite auprès de Nathalie Devèze : nathalie.deveze@u-picardie.fr

Pour consulter le programme : <https://www.u-picardie.fr/curapp/fr/node/343>

« Du marché commun au grand marché transatlantique, l'Union européenne, le droit et le libre échange »

Les **6 et 7 octobre** 2016, un colloque portant sur le thème de l'Union européenne et le libre échange sera organisé à l'Université de Bretagne Occidentale. Chercheurs, étudiants et membres de la société civile intéressés par cette thématique seront les bienvenus.

Pour consulter le programme : <https://filex.univ-brest.fr/get?k=40Y0mh9OWnhgwoN8v8N>

Pour s'inscrire : <https://filex.univ-brest.fr/get?k=er38WQAVifTwOZULkC1>

« La neutralité »

Le colloque de la promotion 2014 de l'agrégation de droit public, organisé par le major du concours François Brunet, professeur à l'Université de Tours, réunira la plupart des membres du jury et des lauréats du concours, autour du thème La neutralité. Il aura lieu les **13 et 14 octobre** prochains à l'Université François-Rabelais à Tours. Ces deux journées d'études seront l'occasion de débats et d'échanges croisés sur une notion aussi centrale que problématique.

Le droit, en tant que reflet de choix de société et traduction d'options politiques, ne contrevient-il pas frontalement à la neutralité ? Dès lors, comment expliquer que la neutralité traverse néanmoins toutes les activités liées au droit ? Qu'il s'agisse en effet de la « neutralité axiologique » du juriste se faisant fort de décrire le phénomène juridique, de la neutralité propre aux procédures juridictionnelles ou encore d'une neutralité religieuse désormais controversée, la neutralité semble trouver dans le droit un terrain particulièrement favorable. Le monde juridique apparaît alors comme le lieu par excellence de la sérénité, de la distance, du désintéressement et de la sagesse : autant de mythes à explorer, car ils n'ont précisément rien de neutre.

Pour plus d'informations : <http://droit.univ-tours.fr/actualites/colloque-lerap-gercie-irji-la-neutralite-535804.kjsp?RH=1432800441513>

Interpreting Law – The Role of Judges in Contemporary Democracies

This International Conference organized by the Serbian section of the IVR, s taking place **on October 14** at the Faculty of Law, University of Belgrade.

Legal interpretation has been one of the predominant topics in contemporary jurisprudence. From descriptive issues regarding the proper characterization of legal interpretation, to debates between competing normative theories of legal interpretation, legal hermeneutics has shaped decades of theorizing about law in general, and legal reasoning and adjudication in particular. The topic of legal interpretation on the occasion of the Annual conference of the Serbian section of the IVR will be approached from the perspective of the role of the judge in contemporary democracies. Judicial

interpretation is the main focus of much of the philosophical literature on the subject, and the aim of the conference is to examine the impact of judicial interpretation on the political framework in which it occurs and on our understanding of it, as well as to clarify the impact of this political framework on the interpretative calling of the judge.

Conference fee : 50€ (Students, 30€)

Contact person : Bojan Spaic : bojan.spaic@ius.bg.ac.rs

« Legal Interpretation and Legal Theory »

On **October 21 and 22, 2016**, the *Department of Law of the University of Genoa* will host the conference “*Legal Interpretation and Legal Theory*”, as a tribute to *Prof. Riccardo Guastini*. The keynote speakers will be the following:

October 21

Federico Arena (Universidad de Córdoba, Argentina), Hernán Bouvier (Universidad de Córdoba – Conicet, Argentina), Diego Dei Vecchi (ITAM, Mexico), Jordi Ferrer Beltrán (Universitat de Girona, Spain), Giulio Itzcovich (Università di Brescia, Italy), Andrej Kristan (Universitat de Girona, Spain), Pau Luque Sánchez (UNAM, México), Diego Moreno Cruz (Universidad Externado de Colombia, Bogotá, Colombia), Álvaro Núñez Váquero (Universidad Austral de Chile, Valdivia, Chile), Francesca Poggi (Università di Milano, Italy), Alessio Sardo (Università Bocconi, Italy), Alejandro Calzetta (Università di Genova, Italy).

October 22

Manuel Atienza (Universidad de Alicante, Spain), Michelangelo Bovero (Università di Torino, Italy), Enrico Diciotti (Università di Siena, Italy), Luigi Ferrajoli (Università Roma Tre, Italy), Juan Ruiz Manero (Universidad de Alicante, Spain), Daniel Mendonca (Universidad Católica Nuestra Señora de la Asunción, Paraguay), Federico Sorrentino (Università “La Sapienza” di Roma, Italy), Michel Troper (Université Paris Ouest Nanterre La Défense, France), Franco Viola (Università di Palermo, Italy).

Pour plus d’informations : <https://istitutotarello.org/2015/12/21/congresso-guastini-2016/>

« L’Union en quête de démocratie(s), Regards démocratiques croisés »

Le Centre d’Études Internationales et Européennes (CEICE) de la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion de l’Université de Strasbourg organise le colloque annuel de la CEDECE sur le thème *L’Union en quête de démocratie(s), Regards démocratiques croisés*. Le colloque se déroulera à Strasbourg les **24 et 25 novembre 2016**.

Pour plus d’informations : <https://blogdroiteuropeen.com/2016/07/14/colloque-annuel-de-la-cecece-lunion-en-quete-de-democraties-regards-democratiques-croises-24-et-25-novembre-2016-strasbourg/>

« Que manger ? Pratiques, normes et conflits alimentaires »

La Fondation pour les sciences sociales, en partenariat avec *Le Monde*, organise la quatrième Journée des Sciences sociales le **9 décembre 2016**. Cette année le thème de la Journée est *Que manger ? Pratiques, normes et conflits alimentaires*. Les douze lauréats de la Fondation présenteront leurs recherches dans quatre tables rondes croisant les disciplines (droit, sociologie, économie, science de



gestion, histoire). Le programme est en cours de construction. Il vous sera communiqué dès que possible. Inscriptions à : contact@fondation-sciences-sociales.org

Pour plus d'informations :

<http://fondation-sciences-sociales.org/save-the-date-4e-journee-des-sciences-sociales-le-9-decembre-2016/>

Bourses et prix

Prix de thèse de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation pour l'année 2015

L'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation décerne chaque année un prix de thèse destiné à récompenser une thèse de doctorat en droit. Une attention particulière est accordée aux travaux portant sur les fonctions, les missions et les méthodes des juridictions suprêmes. Le prix d'un montant de 3 800 euros est destiné à faciliter la publication de la thèse. Peuvent concourir les thèses proposées par l'université pour un prix de thèse qui ont été soutenues entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016. Les candidats adresseront leur thèse **avant le 23 septembre 2016**, en deux exemplaires avec une copie du rapport de soutenance et une recommandation du directeur de recherches, au secrétariat de l'Ordre des avocats aux Conseils, 5 quai de l'Horloge, 75001 Paris.

Pour plus d'informations : http://www.ordre-avocats-cassation.fr/these_fr.html

Prix des études de genre 2016 de la Ville de Paris

Ces prix récompensent et soutiennent deux candidats-es s'étant distingués-es par la qualité de leurs travaux intégrant une perspective de genre. Le prix est doté d'un montant de 5 000€ pour chacun-e des deux lauréats-es.

Toutes les disciplines sont éligibles.

Sont admis à se porter candidats, les docteurs-es :

- titulaires d'une thèse soutenue dans un établissement d'enseignement supérieur ayant son siège dans l'Académie de Paris ;
- ayant soutenu leur thèse dans un délai de 5 ans, au plus, au 1^{er} janvier de l'année de la remise du prix (soit pour l'édition 2016 du prix, après le 1^{er} janvier 2011).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée cette année au **lundi 3 octobre 2016 à 16h00**.

Les candidatures doivent être déposées sur le site Internet de la Ville de Paris, www.recherche.paris.fr via le formulaire en ligne. Deux exemplaires de la thèse sont à envoyer au Bureau de la vie étudiante et de l'enseignement supérieur.

Prix Hungarica 2016

Le Prix Hungarica a été créé en 2004 par l'Association des Amis de l'Institut Hongrois (AAIH). Il est d'un montant de 4000 EUR.

Pour pouvoir y concourir les candidats doivent avoir soutenu, en langue française, un travail de recherche en Lettres, Arts, Économie, Droit ou Sciences sociales et humaines sur la Hongrie et son environnement européen (la dimension comparatiste est bienvenue), pour l'obtention d'un diplôme de doctorat attribué depuis moins de 5 ans. Outre le Prix, le jury peut décider d'octroyer un accessit de 2000 euros à un travail de qualité de Master 2 non professionnel, mention bien ou plus.

Les candidats devront adresser leurs candidatures avant **31 janvier 2017**, en deux exemplaires, comprenant une copie de la thèse ou du mémoire, de l'attestation du diplôme, du rapport de thèse, une lettre de candidature motivée et un CV, à Madame Antoinette Daridan, Association des amis de l'Institut Hongrois de Paris 92, rue Bonaparte, 75006 Paris.

Pour tout renseignement complémentaire : <http://www.instituthongrois.fr/fr/qui-sommes-nous/prix>



Offres de formation, d'emploi, de stage

Vacations à la Bibliothèque de droit international et européen

La BDIE - Bibliothèque de droit international et européen de l'École de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, 12 Place du Panthéon, Esc. A - 3e étage - Salle 310) recrute deux étudiant(e)s vacataires (niveau M2 minimum) pour assurer les permanences pendant les ouvertures de l'année universitaire 2016/2017, selon les horaires suivants:

lundi, mardi, jeudi et vendredi: de 16h à 18h.
le mercredi: de 9h à 18h

Des remplacements ponctuels peuvent toutefois être demandés en dehors de ces horaires.

Merci d'envoyer **jusqu'au 16 septembre 2016** votre CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante : nicolae.florea@univ-paris1.fr

Vacancy - Experienced Researcher in EU Law

The Leuven Centre for Global Governance Studies, an interdisciplinary research centre of excellence at KU Leuven, is looking for an outstanding experienced researcher to participate in a large-scale European research project, FIRES (Financial and Institutional Reforms to build an Entrepreneurial Society) (<http://www.projectfires.eu/>).

Assignment/Tasks

- You are involved in a large-scale research project and are part of an international research team. In that context, you draft reports for the project and contribute papers to journals on topics related to European economic and policy. Your focus will be on the (European) legal implications of reforming institutions in order to promote entrepreneurship.
- You engage with other researchers and policy-makers on your research.
- You conduct outreach activities towards relevant stakeholders and researchers.
- You are employed in a dynamic and growing research Centre and contribute to its current and future research activities.

Profile

- You have an international profile. You obtained an advanced law degree (LL.M.) at a leading international university with outstanding results.
- You have a demonstrable focus on, and experience with, the law of the European Union and financial law.
- You have relevant experience in drafting legal opinions/reports and writing publishable papers. Please join writing samples in English to your application.
- You have an entrepreneurial spirit and are keen to engage with policy-makers and conduct policy-relevant research.

- You are open to interdisciplinary research. You have excellent analytical skills, as demonstrated by writing samples, and are able to analyse, digest, summarize and present a large amount of information in an intelligent and concise manner.
- You are able to organize your own research activities and to handle various tasks at the same time while keeping strict deadlines.
- You have an interest in pursuing a PhD in Law. Persons with a PhD in Law will also be considered.
- You have an excellent command of English, and master at least two other European languages.
- You are able to use efficiently the most important Microsoft Office programmes.

We offer

- An appointment initially for 1 year, renewable.
- A dynamic interdisciplinary research environment.
- Start date: As soon as possible.

How to apply?

- Send a cover letter, a CV and writing samples to thomas.goyvaerts@kuleuven.be before **16 September 2016**.

Max Planck Institute – Internship Programme

The Max Planck Institute for Comparative Public Law and International Law offers the opportunity to get acquainted with research and academic legal skills in the major fields of comparative public, European, and international law to a limited number of highly motivated undergraduate and graduate students. It offers a stimulating and international working environment and the possibility of improving professional skills and networking capacities for future career paths. The Institute offers internships that can be taken on a voluntary basis, or as part of a degree requirement (including bar exam traineeships, e.g. Referendariat). In the latter case, it is entirely the responsibility of the intern to make sure that all requirements of the respective degree programmes are met

Duration: Internships usually do not last less than 4 weeks and may not exceed 12 weeks. Preference is given to applications proposing longer internship periods (between 8 and 12 weeks).

Reimbursement: Interns enrolled in a degree programme at a university will normally be reimbursed € 300 per month.

The reimbursement received is subject to income tax and social insurance (Sozialversicherung) regulations. Both conditions apply to residents and non-residents of Germany.

Interns will be assigned to a MPIL research fellow who will be their tutor during the entirety of their stay. They will be involved in the tutor's specific research projects as well as in the academic life of the Institute. At the beginning of the internship, the intern and the tutor will set up an education plan.

Interns' tasks and responsibilities typically include:

- * Conducting research activities in the areas of international law, comparative public law and EU

law;

- * Assisting in the preparation of contributions to academic meetings of the Institute;
- * Writing legal summaries (cases and texts);
- * Participating in the organization of workshops and conferences;
- * Carrying out specifically tailored research activities (independently or jointly with their tutor);
- * Assisting in research projects carried out at the Institute.

Interns are encouraged to participate in the Institute's activities and intellectual life, which include weekly research meetings as well as thematic discussion fora and international conferences.

Please note that interns are not student assistants ("studentische Hilfskräfte"). An internship is an educational experience.

The Internship programme is full-time (39.5 hrs per week).

To be eligible for this programme applicants must :

- * be enrolled in a full-time undergraduate or graduate university level course, preferably in law or related disciplines (e.g. international relations, European affairs, philosophy, social and political sciences), PhD candidates are not eligible for the MPIL internship programme, please visit our Visiting Scholars section <http://www.mpil.de/en/pub/employment-opportunities/visiting-scholars.cfm> ;
- * be among the top students of their degree programme, with demonstrated research and drafting skills;
- * be fluent in written and oral English (C1 Level); knowledge of other EU languages, and German in particular, will be an asset;
- * be computer literate.

Applications should be submitted in English.

To apply please send:

- * a CV and a cover letter explaining your motivation and specific interest for applying to the Max Planck Institute, along with the suggested time and duration of your stay;
- * a copy of your high school diploma (e.g. Abitur);
- * a copy of your academic transcripts.

Incomplete applications will not be considered.

Applications should be sent to internships@mpil.de no later than:

- * **1st December** - for internships between May and October. Applicants will be notified in January.



Aides à la mobilité du Département

Le Département accorde, dans les limites des moyens financiers dont il dispose, une participation financière aux doctorants pour des activités liées directement à leur thèse (participation à un colloque, visite d'une bibliothèque étrangère, etc.). Afin d'accélérer la procédure de versement, le Conseil a chargé le directeur du Département de décider lui-même de l'octroi de cette aide, plafonnée cette année à 300 € par déplacement. Les personnes intéressées doivent donc déposer au bureau 308 A leurs demandes éventuelles comportant une lettre de présentation du projet portant l'avis favorable de leur directeur de thèse ainsi qu'un budget estimatif, **un mois avant la date de départ**. *Les nouvelles règles de l'Université en matière comptable font de ce délai une règle impérative à laquelle il est juridiquement impossible de déroger.* Les demandes financières supérieures à 300 € seront examinées par le Conseil du Département lors d'une de ses réunions (février, septembre ou décembre) et doivent donc être déposées en fonction de celles-ci. En tout état de cause, aucune demande de remboursement postérieure au déplacement ne pourra être prise en considération.

Des informations plus détaillées relatives aux pièces à communiquer au Département peuvent être trouvées à l'adresse suivante :

<https://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/edds/departements/eddie/aide-a-la-mobilite-doctorale/>

Bibliothèques et salles de travail

Bibliothèque du Département d'études internationales et européennes

La **Bibliothèque du Département d'études internationales et européennes** se trouve en salle 310. Cette dernière est ouverte du lundi au vendredi de **09h00 à 18h00**. Vous y trouverez des centaines d'ouvrages de droit international public, droit international économique et de droit européen ainsi que de nombreux périodiques. Des postes informatiques sont à votre disposition pour effectuer vos recherches. Pour l'impression, vous devrez vous munir d'une carte qui est à retirer au bureau 310 du lundi au vendredi. Des prises internet, ainsi que le wifi de l'Université Paris 1, sont à la disposition des étudiants qui peuvent se connecter sur Internet depuis leur ordinateur portable à l'aide d'un simple branchement. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au bureau 310.

Centre de recherche de droit international

Le **Centre de recherche de droit international** (privé) de l'Université Paris II Panthéon-Assas (bureau 102 – Centre Panthéon) est ouvert du lundi au vendredi de **10h00 à 20h00**. Les **étudiants de Paris I** ont accès à cette bibliothèque.